

963394



TRIBUNAL DE COMMERCE

RENNES

DEPOT DU - 1 JUIL. 1996

N° 92 B 245

Monsieur le Président  
du Conseil d'Administration  
S.A. CREDIA

Z.A. de Mi-Voie  
5, rue Henri Pollès

35136 SAINT-JACQUES DE LA  
LANDE

Sainte-Luce, le 1er décembre 1995

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions des articles 91 de la Loi, et 78 du Décret sur les Sociétés Commerciales, j'ai l'honneur par la présente, de vous faire savoir que j'ai désigné :

**Monsieur Frédéric FANTOU**

en qualité de représentant permanent de la Société SOAF-Environnement, administrateur au sein du Conseil d'Administration de votre Société.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,  
J. J. REGENT

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

**CLAUSE PENALE**

**RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ**